

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



Résidence autonomie Les Myosotis **RAPPORT D'ACTIVITE 2024**



Les Myosotis – 2 Avenue Yver-Bapterosses – 45 250 Briare – 02 38 31 30 52

Table des matières

LA GOUVERNANCE	3
LES PRESTATIONS DE LA RESIDENCE	4
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
LE CONSEIL DE VIE SOCIALE	9
LA COMMISSION RESTAURATION	9
LE PROJET D'ETABLISSEMENT	9
LES RESIDENTS	11
TAUX D'OCCUPATION	11
PROVENANCE DES RESIDENTS	12
ANALYSE DES AGES	12
REPARTITION PAR GENRE	12
MOUVEMENTS DANS L'ANNEE	13
LE SERVICE DE RESTAURATION	14
L'OFFRE TEMPORAIRE	19
LES ANIMATIONS	20
LE SEJOUR VACANCES	21
LA COMMUNICATION	24
LES PARTENARIATS	26
LE PERSONNEL	28
LES EFFECTIFS	28
L'ANNEE 2024 DANS LES SERVICES - FORMATIONS	29
LES ABSENCES DU PERSONNEL	29
LES FINANCES	30
LE BUDGET	30
LES TARIFS	32
FORFAIT AUTONOMIE	33
PERSPECTIVES	34

LA GOUVERNANCE

La résidence autonomie « Les Myosotis » a été construite au milieu des années 1970 à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'aménagement du canton de Briare (SIPACOB), devenu par la suite la communauté de communes du canton de Briare. Il s'agit d'un ancien « foyer logement » destiné à accueillir des retraités. La transformation en résidence autonomie a été opérée au 1^{er} janvier 2016 par application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, dite « loi ASV ».

Les bâtiments ont été construits par la SA HLM de Montargis, devenue VALLOGIS du groupe VALLOIRE HABITAT. Une convention de location a été établie entre l'organisme et l'intercommunalité.

Depuis le 1er janvier 2017 avec la fusion et la création de la communauté de communes Berry Loire Puisaye, la résidence est gérée par la CCBLP. C'est donc le **conseil communautaire** (composé de 41 conseillers issus des 20 communes du territoire) qui délibère pour adopter le budget, fixer les tarifs, créer les postes, etc.

Il s'agit d'un établissement médico-social, soumis à l'agrément du Département du Loiret via une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) et ouvert à l'aide sociale.

Le personnel est géré sous l'autorité du **Président** de la communauté de communes. Il est encadré au quotidien par la Directrice de la résidence, sous la responsabilité de la Directrice générale des services de la communauté de communes.

Le conseil communautaire a créé une commission, en charge notamment de la résidence. Elle propose et donne son avis sur les grandes orientations.

Au sein de la résidence, le **Conseil de Vie Sociale** (CVS) associe des représentants des résidents, du personnel et des élus communautaires.

Enfin, un **Comité de direction** a été constitué afin d'épauler le Président et la Directrice dans la gestion au quotidien.

Pour ce qui concerne l'admission de nouveaux résidents, elle est faite par la Directrice de la résidence autonomie avec l'appui le cas échéant d'une **Commission d'admission**, composée du Président et de l'ensemble des Vice-présidents de la communauté de communes.

Le budget de la résidence, de nomenclature comptable M22, est voté chaque année par le Conseil communautaire avant le 31 décembre et les comptes sont soumis à l'approbation du Conseil départemental conformément au code de l'action sociale et des familles.

LES PRESTATIONS DE LA RESIDENCE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La résidence autonomie propose à la location 74 appartements : 68 studios de 33 m² et 6 F2 de 64 m².

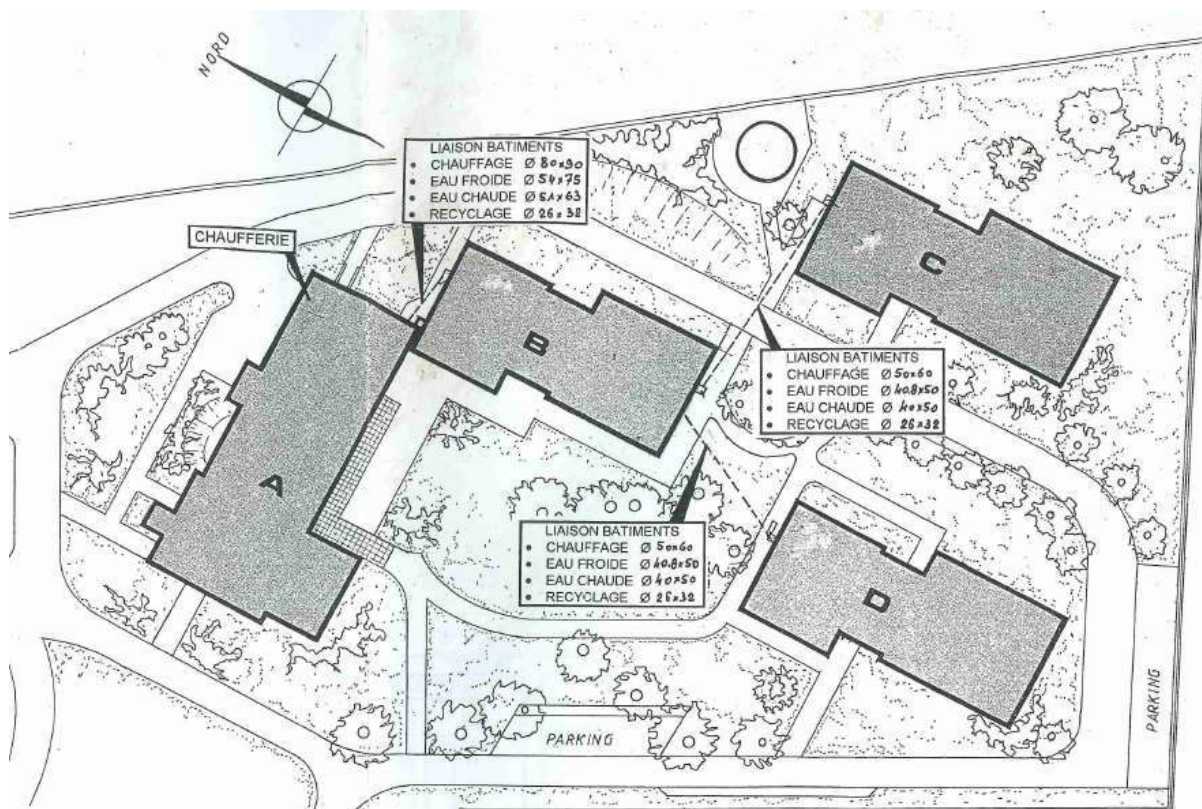
Chaque résident dispose de son appartement et de divers services. Le résident est libre d'organiser son temps, d'aller et venir, comme il le désire. Il meuble et décore l'appartement à son goût, c'est son domicile principal.

Depuis 2021, la résidence dispose également de deux studios meublés pour des séjours temporaires.

La résidence est non-médicalisée, les résidents sont autonomes de GIR 5 et 6 (quelques places de GIR 4 sont admises sous conditions).

Les locaux s'organisent dans 4 bâtiments situés dans le parc du château de Trousse Barrière :





Le **bâtiment A** comprend l'accueil, les locaux administratifs, la salle de restaurant et le salon, la salle de culte et d'activités, la cuisine, les locaux du personnel au rez-de-chaussée. A l'étage, le logement du gardien, les chambres pour visiteurs, ainsi que des locaux administratifs de l'ancienne communauté de communes, actuellement inutilisés.

Les **bâtiments B, C et D** comprennent les appartements avec un salon commun à chaque palier. Seuls les bâtiments B et C, sur trois niveaux, sont équipés d'un ascenseur.

En raison de la diminution du nombre de résidents, **le bâtiment D a été provisoirement fermé en 2024 afin de réaliser des économies d'énergie.**

Les bâtiments sont tous sécurisés par digicode. Toutefois les portes d'entrée ne sont pas à ouverture automatique et, étant lourdes à manipuler, cela pose des difficultés pour les résidents en déambulateur.

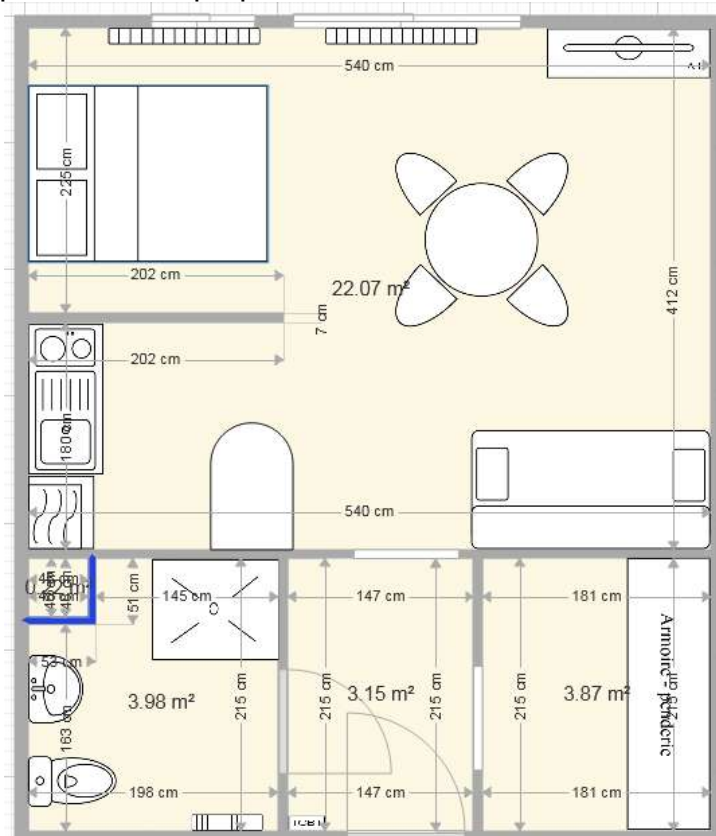


Bâtiment D

La configuration-type d'un appartement est la suivante :



2 logements temporaires sont proposés à la location, ils sont meublés et équipés :





Extrait de la page Facebook

Les appartements sont lumineux et spacieux, toutefois leur conception est actuellement inadaptée à l'accueil de personnes en perte d'autonomie :

- Les pièces sont très cloisonnées,
- Les douches ne sont pas accessibles (marche de 30 cm)

En effet, à l'époque de la création des « foyers logements » dans les années 1970, il s'agissait de proposer des appartements à des retraités disposant de leur autonomie, dans un contexte où de nombreux logements ne disposaient pas de tout le confort. Aujourd'hui la problématique est très différente, de nombreux services permettent le maintien à domicile jusqu'à un âge avancé, et en intégrant une résidence autonomie, il s'agit plutôt pour les nouveaux résidents de rompre l'isolement.

Les différentes prestations proposées par la résidence sont :

- **Le restaurant**, ouvert le midi toute l'année et tous les jours, propose une cuisine traditionnelle confectionnée sur place par un chef (société prestataire) et son second, employé par la résidence. Les prestations sont agrémentées toute l'année par des repas à thème en fonction des saisons et des fêtes, ainsi

que de nombreux repas améliorés et repas de fête (anniversaires, Noël, Nouvel an, pique-niques, barbecue...)

- **Les animations** qui se déroulent du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h (jeux, gym douce, yoga, ateliers cuisine, chiens visiteurs...), Les animations sont gratuites, mais une participation peut être exceptionnellement demandée (sortie au restaurant par exemple).
- **Les sorties** au moyen du minibus de 9 places (acheté grâce à un financement de la CARSAT) : courses dans les villes environnantes, promenades dans la nature... La résidence propose également des sorties au centre aquatique de Briare.
- Un service hebdomadaire de **transport en commun** (gratuit) pour se rendre au marché de Briare
- Une **facilitation de la vie quotidienne** (conseils, démarches, etc.), des conseils avec un ergothérapeute pour aménager son logement, des séances avec une psychothérapeute, etc.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le CVS est une instance consultative qui permet d'associer les résidents à la vie de l'établissement. Il est composé de représentants des résidents et de leurs familles, des élus de la communauté de communes, de la direction et du personnel. Il s'est réuni trois fois en 2024.

Réunion du 4 avril 2024 :

- Résultat des élections et présentation des membres
- Tarifs hébergements
- Nouveau Marché en restauration
- Point sur les animations passées et à venir
- Point sur la future résidence
- Questions diverses

Réunion du 26 juin 2024 :

- Approbation du projet d'établissement
- Projet personnalisé des résidents
- Avancement de la résidence de Beaulieu/Loire
- Point sur les professionnels
- Les animations à venir
- Questions diverses

Réunion du 5 novembre 2024 :

- Tour de table
- Mise en place du projet personnalisé des résidents
- Avancement de la résidence de Beaulieu/Loire
- Point sur les professionnels et nouvelles entrées de résidents
- Les animations à venir
- Questions diverses

LA COMMISSION RESTAURATION

La commission restauration associe les résidents, le personnel et le prestataire, la société API.

Elle se réunit plusieurs fois par an pour recueillir les avis des résidents, dialoguer avec le prestataire et proposer des axes d'amélioration.

Réunion du 25 mars 2024 :

- Tour de table
- Proposition des menus
- Question diverses

Réunion du 1er juillet 2024 :

- Tour de table
- Proposition des menus de l'été
- Question diverses

Réunion du 15 novembre 2024 :

- Tour de table
- Proposition des menus de fêtes
- Question diverses

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Dans le cadre de son **projet d'établissement 2022-2026**, la résidence poursuit ses objectifs d'amélioration selon plusieurs axes :

- Projet de vie des résidents
- Projet d'animation
- Respect des droits des résidents
- Projet hôtelier
- Gestion des ressources humaines,
- Evaluations interne et externe

**FICHE DE PRESENTATION
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE (PAP)**

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE C'EST QUOI ?

C'est une démarche d'accompagnement, le personnel a des besoins de plus attendre et de se faire accompagner de la structure d'accueil, les attentes correspondant à ses besoins, droits et besoins. Elles ne sont pas toujours clairement formulées, elles peuvent être latentes, simplement ressenties, exprimées ou implicites, mais elles existent toujours. Le rôle des professionnels consiste à écouter, à identifier, à aider le personnel, à accompagner ses attentes, à accompagner ses besoins et à être de mieux en mieux avec elle. Le cadre d'un accueil et d'un accompagnement individuel. L'ensemble des professionnels se doit d'être en mesure de proposer un accompagnement de qualité humaine et adaptée à la singularité de la personne accueillie.

L'ELABORATION DU PROJET

La démarche d'un projet personnalisé passe par plusieurs étapes :

- 1. Recueillir des attentes et des besoins de la personne accueillie
 - Un personnel recueille les attentes et besoins de la personne à l'aide d'un questionnaire
- 2. Analyser de la situation avec l'apport des données d'analyse qui permettent d'identifier les besoins et les attentes de la personne accueillie
 - Recueillir les données et les données personnelles afin d'analyser les données de la situation de la personne accueillie
- 3. Co-construction de projet personnalisé avec les différents acteurs concernés
 - Elaborer le projet en tenant compte des données recueillies
- 4. Mise en œuvre
 - Mettre en œuvre les actions et dispositifs définies par le PAP
- 5. Suivi et évaluation à partir de 6 mois dans 1 année
 - Analyser les effets, les progrès et les progrès
- 6. Réévaluation tous les six mois ou avant si besoin
 - Adapter la continuité de présence de la personne

En 2024, le personnel et les résidents ont élaboré le **projet d'accompagnement personnalisé**, qui s'est appuyé sur des entretiens individuels afin de :

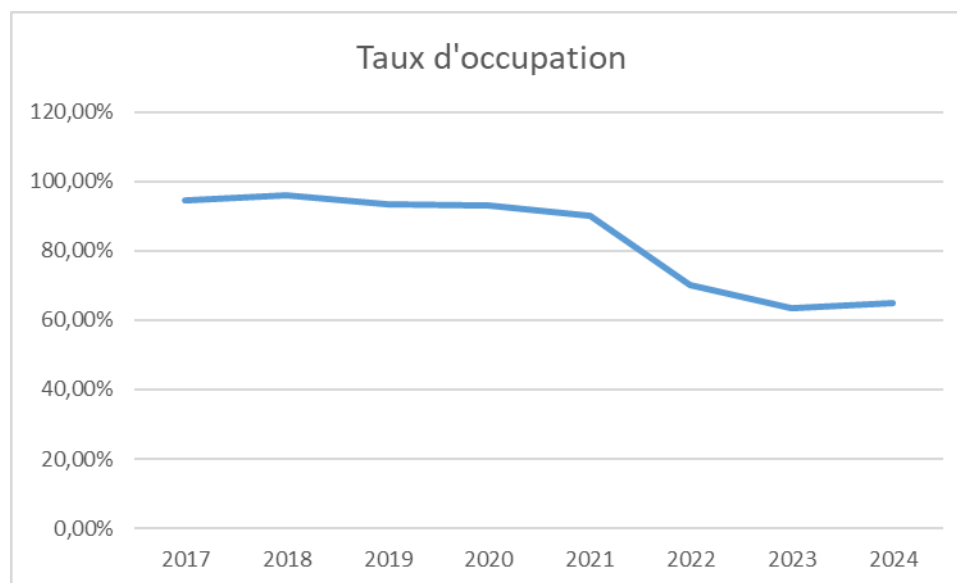
- ❖ connaître l'**histoire** de chaque résident,
- ❖ comprendre ses **valeurs**
- ❖ identifier ses **attentes** et **besoins**.

Ce projet a permis aux résidents et au personnel de mieux se connaître dans le cadre d'un échange en face à face dans des conditions de confidentialité mais aussi de convivialité.

LES RESIDENTS

TAUX D'OCCUPATION

Après une période de baisse continue depuis 2020, **le taux d'occupation remonte légèrement en 2024** : 64,86 % contre 63,51 % en 2023.



Les facteurs de la baisse conjoncturelle ont été identifiés :

- **La conception des logements** qui n'est plus adaptée à des résidents dont l'âge moyen à l'entrée dans les lieux est plus proche de 90 ans que des 60 ans comme c'était le cas à l'époque de l'ouverture de l'établissement en 1977.
- **Le vieillissement des locaux** : bien que parfaitement entretenus, les appartements ne peuvent pas être rénovés, en raison de la présence d'amiante dans les matériaux utilisés à l'époque. La réfection des sols et murs nécessite la mise en place d'un protocole de travaux qui multiplie les coûts par deux ou trois. De plus, les bâtiments appartiennent à VALLOIRE HABITAT.
- **La politique nationale de maintien à domicile** : actuellement les personnes en perte d'autonomie bénéficient de services à domicile, ce qui leur permet de retarder l'entrée en établissement.
- **Les incertitudes quant à l'avenir des Myosotis** avec le projet de transfert à Beaulieu-sur-Loire : cela a entraîné des inquiétudes de la part des résidents actuels, mais également des réticences pour d'éventuels futurs résidents qui ont peur de devoir déménager en cours de séjour.

En revanche, il a été constaté dernièrement une **reprise des visites** de l'établissement. Toutefois il s'agit de personnes présentant un profil différent, souvent des personnes un peu plus jeunes (tranche d'âge 55 à 65 ans) mais présentant des pathologies ou des addictions qui peuvent s'avérer difficiles à gérer en résidence autonomie en raison de l'absence de personnel spécialisé. C'est pourquoi certains dossiers ont été dirigés plutôt vers un établissement médicalisé.

PROVENANCE DES RESIDENTS

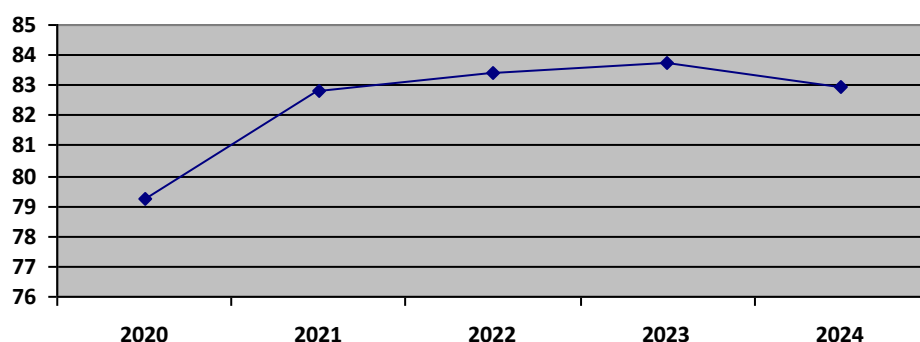
Au 31 décembre 2024, la répartition des 48 résidents (dont 1 résidents extérieurs à la résidence) selon leur provenance géographique est la suivante :

Région	Nombre de résidents	%
LOIRET	32	66,66 %
CHER	2	4,17 %
NIEVRE	1	2,08 %
Autres Départements	13	27,09 %

En raison de sa situation géographique, limitrophe de 3 départements, la résidence accueille une majorité de personnes âgées originaires du Loiret mais également d'autres départements.

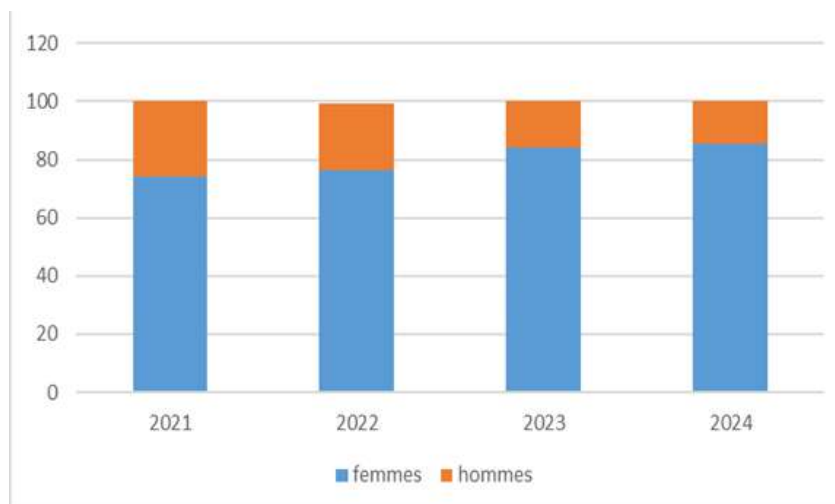
ANALYSE DES AGES

La moyenne d'âge à l'entrée dans l'établissement pour l'année 2024 est **82,94 ans**.



REPARTITION PAR GENRE

En 2024, les femmes restent encore très largement majoritaires.



MOUVEMENTS DANS L'ANNEE

1. Admission entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre

Il y a eu **14 admissions** au cours de l'année, soit 1 homme et 13 femmes.

Répartition par motifs d'entrées :

- 5 pour « rompre la solitude »
- 5 pour raison de santé
- 1 pour logement inadapté
- 3 « autres motifs »

Répartition par provenance :

- 12 provenant du domicile
- 1 d'un Ehpad
- 1 sortie d'hôpital

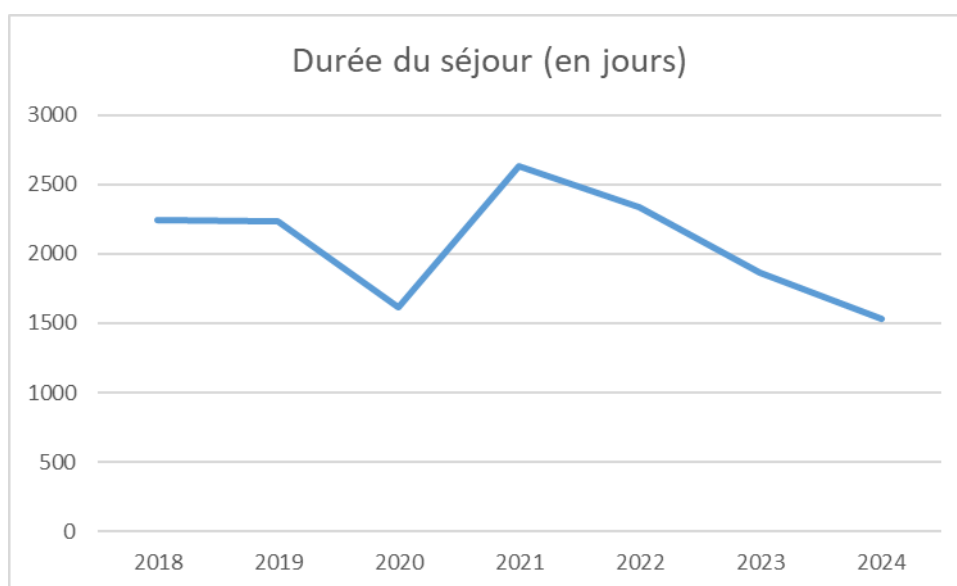
2. Sorties entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre

Il y a eu **17 sorties** définitives au cours de l'année, soit 15 femmes et 2 hommes.
La moyenne d'âge de sortie est **85,5 ans**.

Répartition par causes de sortie :

- 9 départs en EHPAD
- 4 décès à l'hôpital
- 3 retours à domicile
- 1 autres

La durée de séjour dans la résidence est en moyenne est de 1536 jours soit 4 ans, 2 mois et 10 jours.



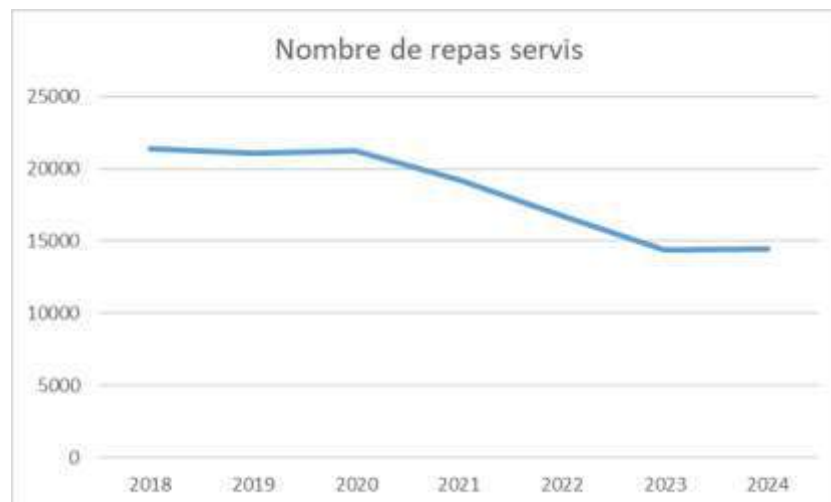
LE SERVICE DE RESTAURATION

Le service de restauration est assuré par un prestataire qui met à disposition un chef de cuisine, propose les menus et assure les approvisionnements. La résidence dispose de son côté d'un second en cuisine et d'un personnel hôtelier.

Suite au renouvellement du marché de services, c'est la société API qui a été retenue en 2024.



	2023	2024
Nombre de repas réalisés	14 389	14 482
Nombre de repas prévus	14 400	14 400
Soit une différence de	- 11	+82



Grâce à de nouvelles entrées, le nombre de repas est légèrement remonté. A noter que les résidents ont l'obligation de prendre 24 repas par mois au service de restauration collective. A titre exceptionnel (pour raisons de santé ou de difficulté de mobilité), un plateau repas peut être fourni à domicile.

Repas thématiques

Plusieurs repas de fête sont proposés dans l'année :

- Un menu amélioré pour célébrer les anniversaires du mois
- Un menu de fête pour Noël, le Nouvel an...
- Des repas à thème pour la Semaine bleue
- Ainsi que des repas thématiques (changements de saisons, fêtes du calendrier...)



Résidence Autonomie Les Myosotis

26 décembre 2024 · 📍

...

Un petit retour en images sur les fêtes de Noël à la résidence: ... [En voir plus](#)





Résidence Autonomie Les Myosotis

19 février 2024 · 🌐

Comme tous les ans, Mr RAT Président de notre Communauté de Communes a offert le verre de l'amitié aux résidents afin de présenter ses vœux 2024.



Résidence Autonomie Les Myosotis

15 avril 2024 · 🌐

Jeudi dernier, un petit déjeuner gourmand 🍞🥞 était offert aux résidents entre 8h et 10h.





Résidence Autonomie Les Myosotis

16 décembre 2024 · 🌐

Jeudi 12 décembre, fêtons les anniversaires 🥳 du mois!
Menu : Pétillant et ses amuse bouches ... [En voir plus](#)



...



Résidence Autonomie Les Myosotis

7 octobre 2024 · 🌐

Regardez ces photos de la clôture de cette superbe semaine bleue. ... [En voir plus](#)





Résidence Autonomie Les Myosotis

10 septembre 2024 · 🌐

Jeudi 29 aout, fêtons les anniversaires 🥳 du mois en terrasse!

Menu : Cidre et ses amuses bouches.... En voir plus



Résidence Autonomie Les Myosotis

25 février · 🌐

Le 12 février : Un Après-Midi Gourmand et Enchanté pour la Chandeleur... En voir plus



L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

La résidence dispose de deux logements temporaires pour un court séjour suite à une hospitalisation, un deuil, pour rompre l'isolement le temps d'une saison, etc.

Cette offre rencontre de plus en plus de succès et permet de découvrir la résidence avant une installation définitive.

	2023	2024
Nombre de nuitées	90	117
Nombre de locations		6

En revanche, le nombre de jours d'hospitalisation des résidents à l'extérieur a augmenté :

	2023	2024
Nombre d'hospitalisation	27	33
Durée de l'hospitalisation (en jours)	918	850

La durée des hospitalisations diminue mais le nombre d'hospitalisations augmente, avec davantage d'hospitalisation sans gravité liée au vieillissement de la population de résidents.

LES ANIMATIONS

Les animations sont variées et très appréciées des résidents ainsi que des personnes extérieures.

Elles ont pour objectif de rompre l'isolement et de permettre l'ouverture vers l'extérieur. Grâce à des activités physiques et cognitives, les résidents maintiennent leur forme et leurs capacités (mémoire, équilibre...)

Le forfait autonomie versé par le Département du Loiret finance en grande partie ces animations (voir partie Finances).

ATELIER	FREQUENCE	INTERVENANT	NOMBRE DE PARTICIPANTS APPROXIMATIF
Atelier Mémoire	2/mois	Animatrice	8
Activités manuelles	2/mois	Animatrice	6
Animations dansantes	1 tous les 2 mois	Animateurs extérieurs	20
Atelier cuisine/Légumes	1/semaine	Animatrice	6/7
Atelier Bien être	1/mois	Animatrice	10
Atelier Groupe de parole	2/mois	Psychothérapeute	10
Ouverture vers l'extérieur	1/trimestre 1/an 1/an 6/an	Chiens visiteurs Concert de poche Différents forum, cinéma... les tricotines	10 15
Sorties extérieures (restaurant, shopping...)	1/trimestre	Animatrice	12
Sortie courses	5/mois	Animatrice	15





LE SEJOUR VACANCES

En 2024, grâce à une participation financière de l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances), le **premier séjour de vacances** proposé par la direction de la résidence. 6 résidents ont pu séjourner 4 jours à l'île d'Oléron pour une somme modique (200 € tous frais compris).



Résidence Autonomie Les Myosotis

24 septembre 2024 · 🌐

...

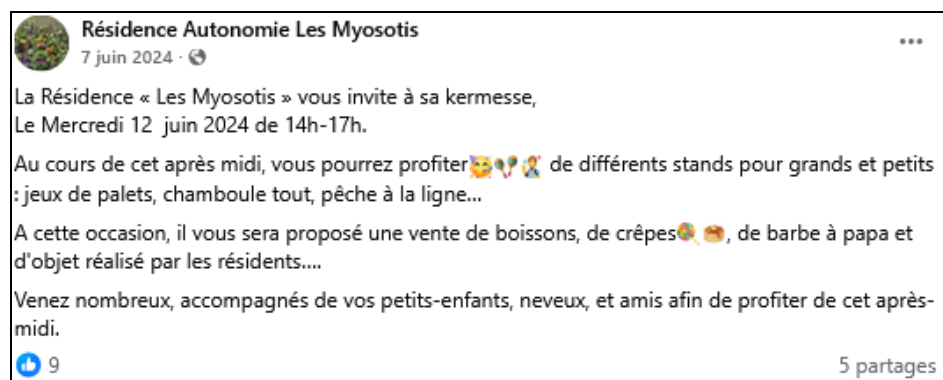
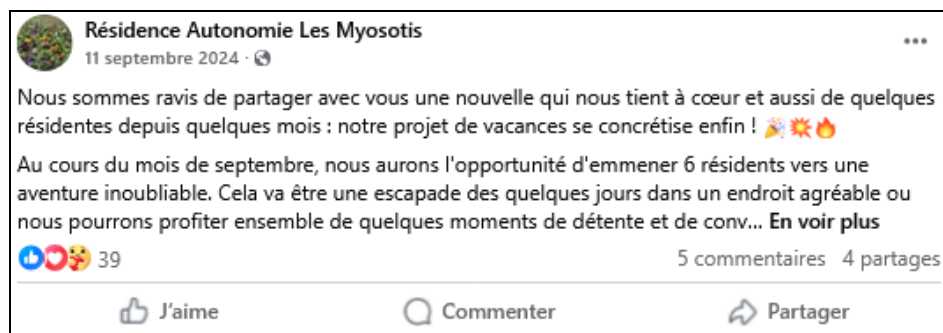
Vendredi partons visiter et faire du shopping à saint trojan les bains et ensuite départ avec le p'tit train pour visiter la citadelle du château d'Oléron. ... [En voir plus](#)



LA COMMUNICATION

L’affichage au sein de la résidence permet aux résidents de s’informer sur les menus, les animations du jour et de la semaine... Les familles peuvent également consulter le règlement intérieur, les tarifs, etc.

La **page Facebook** de la résidence autonomie est très appréciée par les familles. De nombreuses photographies sont publiées, après recueil du consentement (droit à l’image).





Résidence Autonomie Les Myosotis

15 mars 2024 · 🌐

Vous cherchez une résidence pour personnes autonomes avec des activités, en hébergement définitif ou en temporaire, pour vous ou pour un proche, n'hésitez pas à nous contacter. **En voir plus**



Un **livret d'accueil** a pu être réalisé gratuitement grâce à la participation financière de nombreux annonceurs. Ce livret est disponible dans les salles d'attente des centres socio-culturels et cabinets médicaux, afin d'informer les seniors des prestations de la résidence.



LES PARTENARIATS



La ville de Briare s'étant engagée dans la labellisation « **Ville amie des aînés** », la résidence autonomie a rejoint le comité de pilotage. Plusieurs résidents se sont impliqués en participant au Café rencontre organisé en juin 2023, afin d'imaginer la ville de Briare de demain. Plusieurs thématiques ont été abordées en ateliers : l'habitat, la mobilité, la culture, les loisirs, le lien social, etc.

En 2024, c'est la résidence autonomie qui a accueilli les Olympiades.

La résidence a mis en place et organisé avec 8 établissements du territoire les **Olympiades**. Les résidents ont ramené la coupe en terminant en tête du classement.



Résidence Autonomie Les Myosotis
 17 mai 2024 · 🌐

Et voilà...les olympiades se terminent!
 Mercredi après midi s'est déroulée la dernière rencontre inter établissements (7 EHPAD + la résidence) des Olympiades 2024. ... [En voir plus](#)





En fin d'année, Aude DENIZOT, Conseillère départementale, est venue remettre les chocolats de Noël offerts par le département du Loiret :



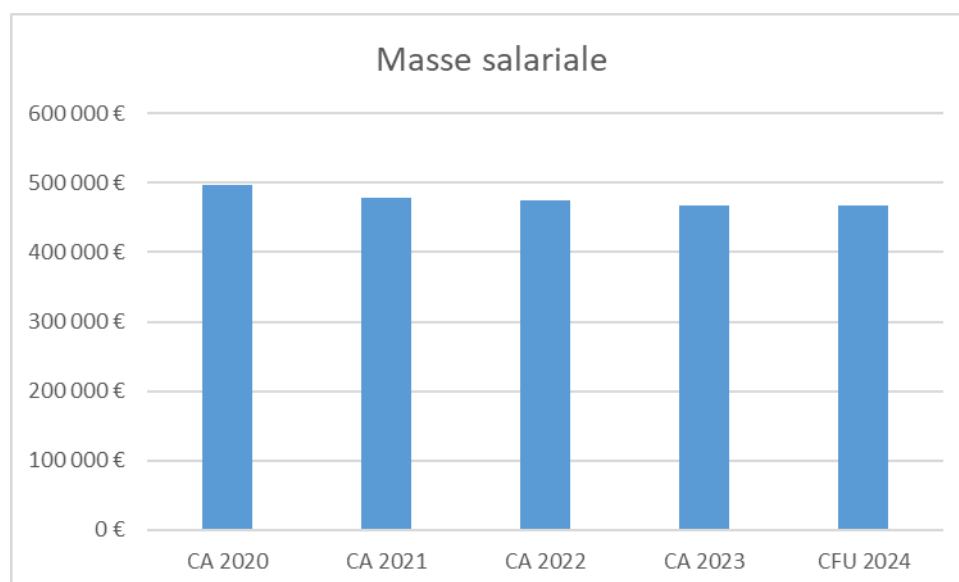
LE PERSONNEL

LES EFFECTIFS

Le personnel de la résidence est composé d'une directrice, une assistante de direction également chargée de l'accueil et des finances, une animatrice, un agent de maîtrise chargé du gardiennage, de la maintenance et des espaces verts, d'un service restauration avec un chef et son second, et d'une équipe hôtelière chargée également de l'entretien des locaux.

En 2024, l'effectif est de 9 personnes.

Les effectifs ont été ajustés en fonction du taux d'occupation afin de maîtriser la masse salariale :



L'ANNEE 2024 DANS LES SERVICES - FORMATIONS

Les agents de la résidence ont suivi différentes formations en 2024 :

En février, les représentants du personnel de la communauté de communes ont suivi la **formation spécialisée des membres du CST** (comité social territorial).

Plusieurs agents ont suivi une formation de **sauveteur secouriste du travail**.

Deux personnes ont suivi une formation spécifique sur la fin de vie et les **directives anticipées** afin de maîtriser ce sujet et pouvoir échanger avec les résidents sur la question du choix de la personne de confiance.

Plusieurs agents ont également reçu une **habilitation électrique** suite à une formation de deux jours.

LES ABSENCES DU PERSONNEL

La résidence bénéficie d'un faible absentéisme :

Type d'absences	Nombre de jours	Pourcentage	Remarques
Absence liée à la <u>longue maladie</u>	0	0%	
Absence liée à un <u>accident de travail</u>	0	0%	
<u>Absence liée à la maladie ordinaire</u>	251	15,1%	1 personnel • 1 adjoint technique CNRACL
<u>Absence liée à la maladie ordinaire Agent non cnracl</u>	5	0,3%	1 personnel • 1 adjoint technique NON-CNRACL

LES FINANCES

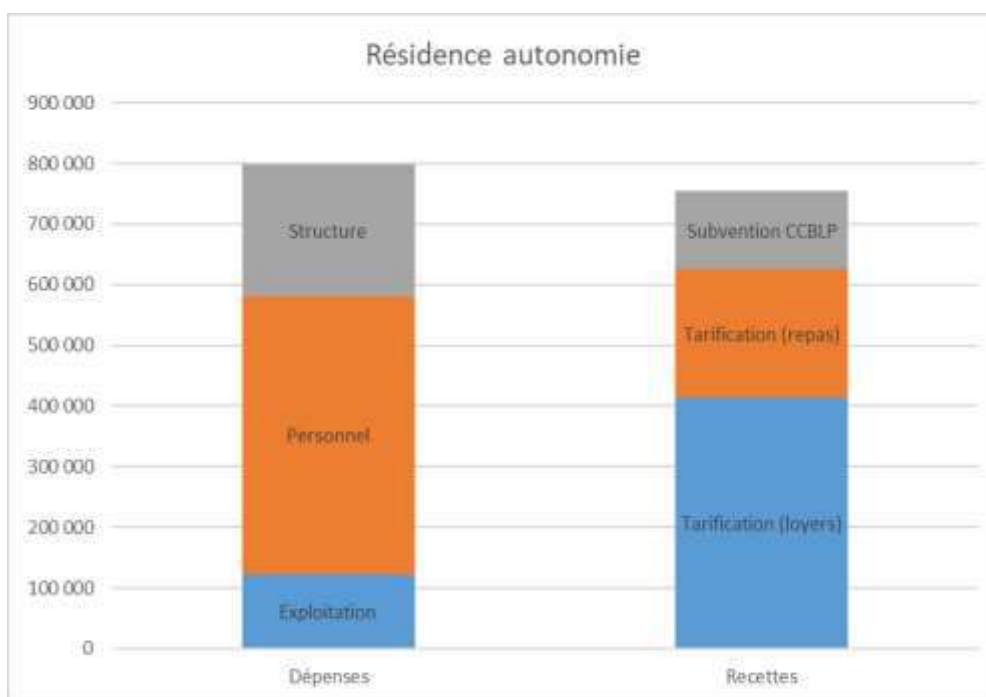
LE BUDGET

Le compte administratif de l'année 2024 présente cette année encore un résultat déficitaire à mettre en lien avec le taux d'occupation.

En effet, la baisse du nombre de résidents entraîne une diminution des recettes (loyers, repas) et par conséquent la persistance d'un déficit en 2024, d'un montant de 106 934 € (43 570 € en 2023).

Ce déficit est couvert par une subvention d'équilibre depuis le budget principal.

En section **d'exploitation** :



En section **d'investissement**, les dépenses suivantes ont été effectuées en 2024 :

- Des dépenses pour sécuriser le stockage des produits (armoire, bac de rétention) pour un montant de 735,66 € TTC,
- La remise en état de logements pour un montant de 11 352,10 €,
- Le remplacement d'extincteurs et blocs d'éclairage de secours pour 2 021,16 €,
- L'achat de divers équipements (aspirateur, désinsectiseur) pour un montant de 550,76 €,
- En outre, les dépenses liées au projet de construction à Beaulieu (honoraires d'architecte, bureaux d'études, frais de concours) pour un montant de 481 492,39 €.

RELATIONS FINANCIERES AVEC LE BAILLEUR

La résidence autonomie verse une redevance d'occupation à VALLOIRE HABITAT. Le mode de calcul est basé sur le plan de financement de l'établissement et s'établit pour 2024 à : 7 334,83 € par mois, à quoi il faut ajouter les charges de chauffage, l'ensemble représentant un montant total annuel de **174 907,93 € en 2024** (153 921,81 € en 2023). Toutefois, sur l'exercice 2025, la résidence a reçu 10 632,07 € en remboursement d'un trop-versé suite au décompte des charges annuelles.

VALLOIRE HABITAT est en charge de l'entretien de la structure et provisionne pour cela une « PCRC » (participation pour couverture des travaux de renouvellement des composants) qui s'établit à **218 514,60 €** au 31/12/2024 et est utilisée de la façon suivante :

2020	32 227,53 €	8 045,49 €	SIMON MIDOU-HAMEL-OXYTOIT-HEYER & MARTIN P3 ascenseurs - chauffage	195 768,81 €
2021	33 459,02 €	16 501,96 €	BBM-HAMEL P3 ascenseurs THYSSEN/OTIS (1039,83€) - chauffage ENGIE (3261,59 €) Honoraires poste HT (2015/2016) (4777,36€) Remplacement pompes (P3) -> 1808,30€	212 745,85 €
2022	33 977,35 €	21 116,81 €	HAMEL-OXYTOIT-GALLIER-BLOT-BBM-DROUET >>> 16511,79€ P3 ascenseurs - chauffage>> 4605,02 €	225 606,39 €
2023	35 726,81 €	56 242,24 €	MEYER GALLIER VPH >>> 3023,67 € P3 ascenseurs - chauffage - climatisation>> 5160,97 € GTI Honoraires projet abandonné >> 48057,60 €	205 092,96 €
2024	38 844,52 €	25 422,88 €	P3 ascenseurs - chauffage - climatisation>> 5105,32 € GE non programmé >> 18321,56 € GTI AD/AP >> 1995 €	218 514,60 €
TOTAL	799 995,18 €	581 480,58 €		
Solde disponible		218 514,60 €		

LES TARIFS

Sur proposition de la commission finances, les tarifs ont augmenté **de 4 %** en 2024.

TARIFS RESIDENCE AUTONOMIE 2024

RESIDENTS	
REPAS en salle	10,90 €
REPAS à domicile (plateau)	12,65 €
PLAT pour dîner (qtés limitées)	3,50 €

HEBERGEMENT MENSUEL

F1 - 1 personne	770,00 €
F1 - 2 personnes	965,00 €
F2	1 154,00 €
Caution logements permanents	1 mois de loyer
Logement temporaire (la nuitée)	60,00 €
Caution logements temporaires	150,00 €

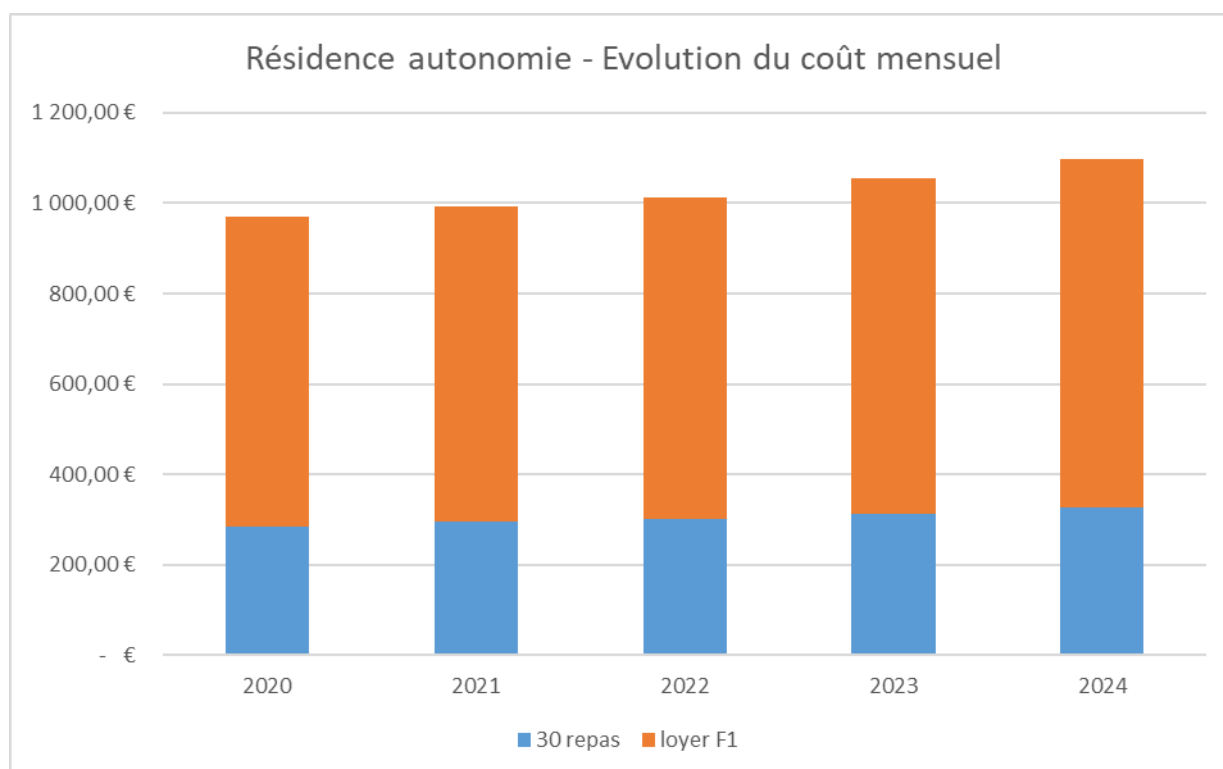
Badge (si perte)	30,00 €
Clef entrée appartement (si perte)	15,00 €
Clef boîte aux lettres (si perte)	10,00 €

Composante de dîner (plat principal) : 3,50 €

VISITEURS	
PETIT DEJEUNER	5,20 €
DEJEUNER Enfant jusqu'à 12 ans	8,45 €
DEJEUNER Pensionnaire non résident	12,60 €
DEJEUNER Invité	18,40 €
DEJEUNER Festivités	25,80 €
DEJEUNER Elus	25,80 €
DEJEUNER Noël et Nouvel An	35,80 €

HEBERGEMENT Visiteurs

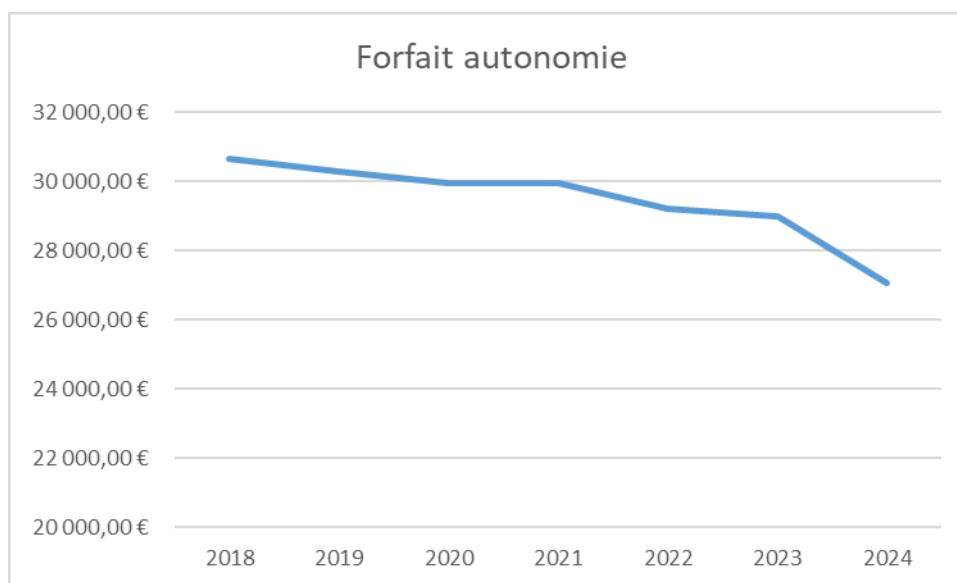
Chambre 1 personne	35,20 €
Chambre 2 personnes	41,10 €



FORFAIT AUTONOMIE

Le Département du Loiret participe financièrement par le biais du forfait autonomie dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM).

En 2024, le montant de cette subvention a été de **27 047,16 €**.



PERSPECTIVES

Les élus communautaires sont très attachés au maintien de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées et conscients de la nécessité de faire évoluer la résidence autonomie. Ce projet est central dans le projet de territoire 2020-2026, dans un territoire marqué par le vieillissement de la population.

Suite à la réalisation d'une étude d'opportunité et d'une étude de faisabilité en 2019, un concours d'architecture a été lancé et c'est l'agence LAZO & MURE (92) qui a remporté la mission de maîtrise d'œuvre avec sa proposition d'un bâtiment moderne et convivial. Sa conception bioclimatique et son chauffage / rafraîchissement par géothermie apporteront du confort au quotidien.

L'apport du terrain par la commune de Beaulieu-sur-Loire ayant été validé par le conseil communautaire suite à un appel à terrain auprès des communes de l'intercommunalité, c'est sur ce nouvel emplacement situé dans le quartier du Gratte-Chien proche du centre-ville que seront construits les nouveaux locaux des Myosotis.

Sous réserve de l'obtention des subventions et prêts, les travaux sont prévus en 2026-2027 pour une durée d'environ 18 mois. L'Etat, le département du Loiret, l'Assurance vieillesse, les caisses de retraite sont sollicités pour soutenir ce projet.



La commune de Beaulieu-sur-Loire a désigné un maître d'œuvre en charge de la réalisation du projet d'aménagement et a déposé le permis d'aménager. Des réunions régulières seront prévues en présence de tous les intervenants afin de faire avancer le projet conjointement en ce qui concerne les réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité...

Un groupe de résidents a été intégré au comité technique (COTEC) pour suivre le projet.



Résidence Autonomie Les Myosotis

17 juin 2024 · 🌐

...

La semaine dernière, quelques résidents accompagnés de la directrice et de l'animatrice sont allés visiter le terrain de la future résidence "Les Myosotis" à Beaulieu su... [En voir plus](#)

